

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

---

REGISTRE DES DELIBERATIONS

---

Séance du 26 avril 2018

DCM N° 18-04-26-9

**Objet : Attribution de subventions à diverses associations socioéducatives.**

**Rapporteur: Mme ANTOINE-FABRY**

La Ville de Metz soutient et valorise la vie associative, tant pour les grandes structures qui animent un équipement socioculturel pour tout un quartier, que pour les associations de plus petite taille dont les actions ont une importance capitale dans le renforcement du lien social, la promotion de la citoyenneté et les manifestations visant à faire connaître des jeunes talents ou à rassembler les habitants autour d'un moment festif. A ce titre, il est proposé d'attribuer des subventions pour un montant total de **42 450 €**.

**1. Subvention de fonctionnement**

L'association **Pas Assez** gère et anime un local associatif unique dans le paysage messin. A la fois salle de concert pour les artistes amateurs, lieu de rassemblement autour de discussions thématiques citoyennes, de soirées jeux ou chants, la structure est dotée d'un bar associatif qui promeut les produits locaux et ne sert aucun alcool fort. L'association intervient également en milieu scolaire et dans les structures socioculturelles pour animer des ateliers autour des musiques du monde. Enfin, elle assure la gestion et les permanences de « La Boussole », boutique collective éthique et équitable où plusieurs associations peuvent proposer à la vente des produits artisanaux assurant une rémunération juste des artisans. Pour l'année 2018, une subvention de fonctionnement est proposée pour un montant de 11 650 €.

**2. Financement de projets socioéducatifs**

La **MJC de Metz Borny** organise des **Animations de rue** sur la période estivale. Chaque jour, pendant 4 à 5 semaines, à plusieurs endroits du quartier, des chapiteaux sont installés et des animateurs de l'association proposent des jeux collectifs ou individuels. Les Animations de rue sont devenues un rendez-vous attendu par les familles du quartier et touchent environ 100 enfants par jour, principalement de 5 à 12 ans. Elles permettent à ceux qui ne partent pas en vacances de bénéficier d'une animation régulière de proximité, encadrée par des professionnels de l'éducation populaire. Il est proposé une subvention de 4 000 € sur un budget global de 37 000 €.

L'association **Carrefour des Organisations de Jeunesse et d'Education Populaire** porte, pour la deuxième année consécutive, le projet **Le Bel Etre**. Celui-ci permet à des jeunes et des adultes en difficulté d'inclusion sociale et porteurs d'un projet professionnel de bénéficier d'un accompagnement sur mesure assuré par une équipe pluridisciplinaire (travailleurs sociaux, spécialistes de l'économie sociale et solidaire, experts en pilotage de projet, dirigeants associatifs, chefs d'entreprise...). Pour cette deuxième session, un groupe de 20 participants (contre 15 l'année dernière) a été constitué. Il est proposé une subvention d'un montant de 5 000 € sur un budget global de 80 000 €.

### **3. Financement de fêtes et manifestations**

#### **Association Cycl-One : ateliers vidéo- fête du court-métrage**

L'association Cycl-one organise des ateliers de création vidéo, notamment de courts-métrages, à destination des adolescents de la ville. Ils travaillent ainsi plus particulièrement en lien avec la MCL St Marcel et le Centre Social Lacour du Chemin de la Moselle. Leur action d'éducation à l'image intègre en outre la fête du court-métrage. Cette manifestation leur permet de sensibiliser les jeunes publics à ce domaine de création, plus particulièrement en les rendant acteurs des différentes étapes d'une telle organisation : sélection des œuvres retenues, attribution de prix, participation aux missions d'organisation. Le coût total de l'action s'élève à 15 070 €. Il est proposé l'attribution d'une subvention de 2 000 €.

#### **Association La Cavavanne : Cirq'o'Sablon**

La 3<sup>e</sup> édition du festival mêlant arts du cirque et musique se déroulera du 14 au 26 mai 2018. Forte d'une équipe de bénévoles particulièrement engagés, l'association la Cavavanne y proposera différents temps d'animation et de spectacles à l'instar des années précédentes. Concerts, spectacles circassiens, présentation du fruit des ateliers menés dans les écoles messines par les élèves. En partenariat avec le centre social Le Quai qui accueille la manifestation, Cirq'o'Sablon se fait fort d'une importante mobilisation du public et du grand nombre d'élèves concernés, mais peut également compter sur la participation toujours plus conséquente des habitants du quartier. Le coût total de l'opération s'élève à 36 400 €. Il est proposé l'attribution d'une subvention de 4 000 €.

#### **Club pour l'UNESCO Jean Laurain, Festival des solidarités et Festival de films Alimenterre**

L'association participe à l'organisation de ces deux événements d'envergure internationale : Le Festival des solidarités se tiendra du 16 novembre au 2 décembre et le Festival de Films documentaires Alimenterre du 15 au 30 novembre. L'objectif est de sensibiliser les différents publics à la solidarité locale et internationale, à l'alimentation et à l'agriculture dans la perspective d'une alimentation juste, équilibrée et durable. Conférences et projections suivies de débats, spectacles et animation de rue seront au programme de ces deux temps forts. Il est proposé d'accorder une aide financière à hauteur de 1 000 € sur un budget prévisionnel global de 23 261 €.

#### **Fête du Ruisseau à Vallières**

Les 26 et 27 mai 2018, l'Association Vallières en Fête organisera sa 15<sup>ème</sup> édition de la Fête du Ruisseau à Metz-Vallières. Le thème est "Vallières au XV<sup>e</sup> siècle...".

Le coût total du projet est estimé à 13 860 € ; l'association prévoit 10 300 € environ de recettes de participation du public et 3 200 € de participation des partenaires (Ville de Metz et sponsors). Elle sollicite 3 000 € de subvention municipale.

Afin de soutenir l'association pour lui permettre de réaliser son projet, il est proposé d'accorder une aide financière à hauteur de 2 800 €.

#### **4. Financement de projets dans le cadre du développement et de la promotion des cultures urbaines**

##### **Association Energies Urbaines : Place à la rue**

Le collectif messin d'associations œuvrant à la promotion et au développement des sports et arts urbains, organise la 7<sup>ème</sup> édition du festival Place à la Rue. En 2018, la programmation mettra une nouvelle fois en lumière le fruit du travail mené par les associations au cours de l'année, notamment à travers des ateliers organisés en lien avec les structures de quartier. Les 22 et 23 juin le collectif déploie son action pour deux journées festives pluridisciplinaires à destination des publics adolescents, jeunes adultes et familles : arts graphiques, musiques, danses et ateliers d'écriture (slam) sont prévus dans une ambiance conviviale qui invite à la rencontre et à l'échange dans le quartier Impérial et au Royal. Le collectif des Energies Urbaines présentera au cours de ce rendez-vous festif le résultat d'une démarche menée en partenariat avec les équipes et jeunes d'APSiS-Emergence et du centre social de Bellecroix sur le thème "Une France, des Mondes". Il s'agit d'une exposition de créations graphiques, vidéo et photographiques représentant les différentes cultures présentes sur le territoire et s'enrichissant mutuellement. L'esprit de cette exposition sera le fil conducteur de l'ensemble de la manifestation. Le coût global de l'action s'élève à 20 300 €. Il est proposé l'attribution d'une subvention de 11 000 €.

##### **Association APSiS Emergence : projet Hip Hop**

Sur le quartier de Metz-Borny, les équipes d'éducation spécialisée développent des actions de prévention à destination des adolescents sur les thèmes de la santé, de l'hygiène, ainsi que des temps de travail sur l'acquisition de compétences psychosociales. En 2018, il est proposé de mettre en œuvre un cycle d'ateliers de hip-hop répondant à ce double objectif : aborder les questions de santé, d'hygiène, de soin et de rapport au corps, en favorisant l'estime de soi et la participation à la vie de groupe. Au total, 10 séances seront proposées à 30 messines et messins de 11 à 21 ans à chaque trimestre. Le fruit du travail en atelier sera présenté au public lors de différentes manifestations à Metz et plus largement en Lorraine au terme du cycle pédagogique. Le coût total de l'action s'élève à 1 500 €. Il est proposé l'attribution d'une subvention de 1 000 €.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Les Commissions Compétentes entendues,

**VU** la volonté de la Ville de Metz de soutenir les actions socio-éducatives en direction de la jeunesse, d'encourager le développement du lien social, de favoriser l'animation des quartiers et de valoriser les initiatives portant dans le champ des disciplines nouvelles,

**CONSIDERANT** la politique de la Ville de Metz dans le cadre de son soutien à la vie associative locale,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

**DECIDE :**

- **D'ATTRIBUER** les subventions suivantes aux associations ci-dessous mentionnées, pour un montant total de **42 450 €** :

Au titre du fonctionnement :

- Pas Assez 11 650 €

Au titre des projets :

- MJC de Metz Borny 4 000 €
  - Carrefour des Organisations de Jeunesse et d'Education Populaire 5 000 €
  - Cycl-One 2 000 €
  - La Cavavanne 4 000 €
  - Club pour l'UNESCO Jean Laurain 1 000 €
  - Vallières en Fête 2 800 €
  - Energies Urbaines 11 000 €
  - APSIS Emergence 1 000 €
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification, conventions et avenants portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

La dépense totale s'élève **42 450 €**.

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice 2018.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire

L'Adjointe Déléguée,

Margaud ANTOINE-FABRY

Service à l'origine de la DCM : Jeunesse, Education Populaire et Vie Etudiante  
Commissions : Commission Sport et Jeunesse  
Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,  
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 31 Absents : 24 Dont excusés : 14

**Décision : ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

